



OBSERVATOIRE
DES PÊCHES CÔTIÈRES
NOUVELLE-CALÉDONIE

Rapport
d'activité
2022





M. Jean-Christophe NIAUTOU

Président de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC)

Après l'intégration des pêcheurs professionnels actée fin 2021, notre chambre consulaire est devenue la Chambre d'agriculture et de la pêche, début 2022.

Cette intégration permet de rassembler toutes les filières contribuant à nourrir les Calédoniens. Il s'agit là d'une étape essentielle pour assurer notre sécurité alimentaire, tout en favorisant l'essor de l'activité économique des différents acteurs.

Les Organisations des Pêches Professionnelles (OPP) disposent ainsi de quatre sièges au sein de la CAP-NC. Cette représentation, à laquelle s'ajoute la création d'un Pôle Pêche, contribue à renforcer l'animation et le pilotage des pêches professionnelles.

L'organisation des assises de la pêche professionnelle, fin 2022, a été un temps fort de cette nouvelle impulsion. Ces assises ont permis d'établir les contours d'une nouvelle stratégie et de formaliser des recommandations phares pour la filière.

En matière de gestion de la ressource et de l'activité de pêche, il convient ainsi de pérenniser et d'étendre les missions de l'Observatoire des Pêches Côtières (OPC), de suivre l'ensemble des pêches et de développer une meilleure connaissance environnementale au bénéfice de tous les acteurs.

En favorisant le recueil et le traitement de données à l'échelle « pays », l'OPC permet en effet de disposer d'un tableau précis de l'activité halieutique et des moyens de production. C'est essentiel pour mesurer la pertinence, l'efficacité et l'impact des politiques publiques.

Ces indicateurs sont aussi pertinents pour construire une stratégie pays intégrant le 14^{ème} objectif de développement durable, auquel la France a souscrit. Celui-ci promeut la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers par une gestion plus durable des ressources, la lutte contre la surpêche et la pêche illégale, et l'accélération des recherches scientifiques quant à la résilience des écosystèmes.

L'OPC est bien un instrument à caractère stratégique pour développer une filière pêche recifo-lagonaire locale, tout en gérant durablement nos ressources.

Sommaire

03

Un réseau et des collaborateurs

04

La parole aux pêcheurs

05

L'équipe s'agrandit

06

Un outil au service de la filière

08

Objectif 1 : Collecter les informations

12

Objectif 2 : Améliorer les connaissances

20

Objectif 3 : Informer et animer

Directrice de publication : Sylvia Cornu-Mercky | Rédaction : Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie

Crédits photos : ADECAL Technopole, CAP-NC, Chloé Faure, Christian Micouleau, Communauté du Pacifique Sud (CPS), Edmond Laene, Ginger Soproneer, Les Hata, Luen Lopue, Matthieu Juncker, NC 1^{ère}, Rachel Oshea, Yvy Dombal.

Conception graphique : Push@Pull | Impression : Digiprint

L'OPC, un réseau et des collaborateurs

Autour d'une petite équipe de l'ADECAL Technopole, l'OPC fédère un large ensemble de partenaires dynamiques et de bonnes volontés, qui sont indispensables à l'atteinte des objectifs collectivement fixés. Ce réseau de collaborateurs contribue à l'ancrage de l'Observatoire dans les réalités du terrain et dans le paysage institutionnel et scientifique local.

Science (Recherche, expertise privée)



Pauline, Séverine, Caroline, Simon, Antoine, Chloé, Sébastien, Serge, Nicolas, Benoît, Antoine, Stéphanie, Florian, Andrew, Catherine, Yves,...

Administration - Gestionnaires



Ludivine, Bernard, Marcel, Manuel, Thomas, Dominique, Christophe, Ambre, Jérôme, Nathaniel, George, Mickaël,...

Services techniques

Léa, Yvy, Apou, Zacharie, Philippe, Jean-François, Jérôme, Georges, Julien, Alice, Yves, Marie, Hélène, Marjorie, Billy...

Organisations professionnelles



Christophe, Thierry, Abel, Ludivine, Benoît, Max, Daniel

Equipe OPC Adecal Technopole



Liliane, Calvin, Louis-Charles, François, Pablo, Jean-François

Autres partenaires publics



Anne, Elise, Gwendoleen, Luen, Fabien, Théau, Hugo, Adrien, Denis, Morgane

Pêcheurs professionnels

Mayana, Marco, Wigrial, Christophe, Daniel, Vaiana, Jean-Valéry, Odette, Yoran, Patrick, Dominique, Raymond, Albert, José, Pascal, Ludovic, Roger, Noé, Gaël, Kelly, Henri, Eric, Léopold, Mickaël...

Autres partenaires privés



Lena, Adrien, Franck

La parole aux pêcheurs

Edmond Laene

Membre de l'association des pêcheurs professionnels de Maré



Depuis toujours, c'est ma passion d'aller pêcher, et c'est aussi un moyen de gagner sa vie avec un revenu régulier grâce à la pêche professionnelle. Puis, il faut transmettre le savoir faire aux futurs pêcheurs, tu deviens un formateur pour les jeunes du métier. Mais on ne peut pas pêcher uniquement pour vendre, c'est aussi un moyen d'alimenter sa famille ou pour des événements coutumiers. Je fais toutes les pêches, mais la meilleure est la pêche profonde, car c'est une pêche qui rapporte beaucoup financièrement avec des poissons de qualité. L'OPC contribue à gérer la ressource via des suivis sur les prélèvements faits en mer. On a un regard par rapport à la ressource, c'est très important que l'OPC continue ses missions, il faut renouveler, pour continuer à travailler ensemble avec les pêcheurs de Maré et des Îles, et voir comment on peut gérer nos pêches.

Christian Micouleau

Bénévole actif dans la fête du Bossu Doré



Passionné de pêche depuis l'enfance et habitant à Moindou, je m'investis activement en tant que bénévole dans la fête du Bossu Doré depuis de nombreuses années. Lors de la dernière édition, l'Observatoire des Pêches Côtières de Nouvelle-Calédonie était présent pour informer et sensibiliser les personnes aux différentes pêches pratiquées dans notre lagon et recenser numériquement les prises du jour, ce qui à mon sens est essentiel pour une meilleure gestion. Notre lagon est beau et diversifié alors, pour nos futurs pêcheurs, ne le laissons pas s'appauvrir.

Léopold Raguet

Pêcheur professionnel de Voh



Depuis l'âge de 10 ans je suis sur la mer, d'abord dans la mécanique, puis je suis devenu en 2015 pêcheur professionnel par passion. Je fais tout ce qui est la senne, la traine, la ligne. Je peux y passer toute la journée même si c'est juste pour faire cinq ou six poissons. C'est un métier de tous les jours où il faut être courageux. C'est intéressant de participer à la mesure des poissons avec l'Observatoire. Il faut faire ce genre de suivi si on veut que ça dure pour les perroquets à bosse ou les vivaneaux, pour voir vraiment où on va. Si le poisson reste toujours comme ça, il y a de l'avenir dans la pêche.

L'équipe s'agrandit !

Calvin Paladini

Chargé de mission à l'OPC



Depuis mon plus jeune âge j'accompagne ma grand-mère à la pêche à pied et mon grand-père à la pêche à la ligne. Mes grands-parents maternels ont toujours su transmettre et partager leurs savoirs et souvenirs liés au lagon calédonien. C'est ce qui m'a donné et qui a entretenu la passion que j'ai aujourd'hui pour la pêche. C'est pourquoi j'ai naturellement orienté ma formation en gestion des territoires et développement local à l'UNC vers le monde de la pêche récifo-lagonaire. Dès lors, j'ai pu appréhender un ensemble de problématiques socio-économiques, culturelles et spatiales liées à la pêche en Nouvelle-Calédonie. En lisant le rapport d'activité 2020, j'ai tout de suite été séduit par les objectifs, les missions et la place charnière qu'occupe l'OPC entre les pêcheurs et les collectivités. Avec ce profil et cet état d'esprit, j'ai intégré l'équipe en mars 2022. Je compte apporter ma pierre à l'édifice et tout mettre en œuvre pour réaliser les missions qui me sont confiées et convaincre de la nécessité de pérenniser l'Observatoire.

Louis-Charles Dziejala

Chargé de mission à l'OPC



Je suis arrivé en Nouvelle-Calédonie et à l'Observatoire le même jour d'avril 2022. J'ai rejoint l'équipe pour la diversité des missions proposées, l'aisance dans le développement de projets innovants, et une certaine liberté pour les réaliser. Je suis très content de faire partie de cette aventure, notamment en côtoyant directement sur le terrain des acteurs variés (pêcheurs professionnels et non professionnels, gestionnaires, scientifiques, ...), d'apprendre de leurs perceptions pour construire mes réflexions et être au plus près des problématiques. Les pêcheries des vivaneaux profonds et des perroquets à bosse sont attrayantes, car elles nécessitent une transdisciplinarité et de la coopération pour pouvoir répondre au mieux aux enjeux.

L'OPC, un outil au service de la filière

Le jeune Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie est né en 2020 dans le cadre du programme PROTEGE, financé par l'Union Européenne. Porté par l'ADECAL Technopole et fort de ses trois années d'existence, l'OPC poursuit le déploiement de ses actions pour éclairer la gestion de la pêche côtière en Nouvelle-Calédonie.

▷ Sa mission

Produire, centraliser, valoriser, communiquer les données sur la pêche côtière afin d'éclairer les décisions.

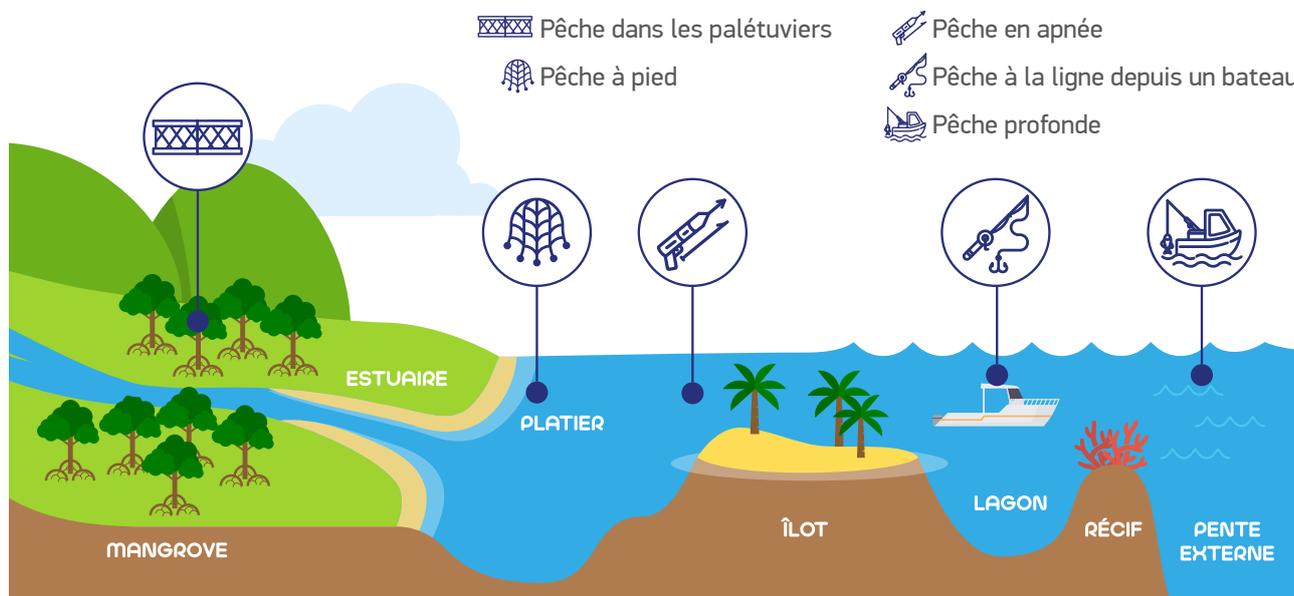
▷ Ses objectifs

- > Accéder, centraliser et exploiter les informations sur la pêche côtière
- > Améliorer les connaissances utiles à la pêche côtière
- > Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs

▷ Son champ d'action : la pêche côtière

La pêche côtière, ou pêche recifo-lagonaire, désigne toutes les pratiques de pêche dans la zone côtière, qui se trouve sous la compétence des provinces. La zone côtière désigne toutes les eaux qui s'étendent des côtes de Nouvelle-Calédonie jusqu'à 22 km (12 milles), au-delà du récif barrière. Tous les types de pêches sont concernés :

> DE LA CÔTE JUSQU'À L'OcéAN, TOUTES LES PÊCHES SONT CONCERNÉES



La pêche côtière constitue une filière économique d'importance en Nouvelle-Calédonie à de nombreux égards : social, économique, culturel, vivrier, écologique.

L'OPC est l'unique structure à l'échelle territoriale permettant de collecter et de centraliser les informations existantes, améliorer le suivi et la qualité des données annuelles produites sur les pêches côtières, et également de mettre en place et suivre des indicateurs de suivi de l'activité et de la ressource.

► Son plan d'actions

		2020	2021	2022	2023	État d'avancement au 31/12/2022
Objectif 1 Accéder, centraliser et exploiter les informations sur la pêche côtières	► Produire des indicateurs sur la filière pêche à l'échelle pays					
	► Mettre en place une infrastructure de gestion et d'analyse des données					
	► Améliorer/homogénéiser les fiches de pêches provinciales					
Objectif 2 Améliorer les connaissances utiles à la pêche côtière pour en assurer la durabilité	► Améliorer les connaissances biologiques sur la ressource					
	Echantillonnages biologiques au débarquement					
	Étude des stocks d'holothuries en Nouvelle-Calédonie					
	Maturité sexuelle et traits de vie					
	► Caractériser les activités de pêche côtière					
	Mieux connaître et suivre la pêche non-professionnelle rurale					
	► Évaluer la dimension socio-économique de la pêche côtière					
	► Mettre en place et renforcer les suivis spécifiques pour les pêcheries à enjeux					
	Objectif 3 Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs	► Valoriser les productions de l'Observatoire				
► Animer et faciliter les échanges et concertations en matière de gestion des ressources						
► Devenir le guichet unique pour les demandes d'informations et de données sur la pêche côtière						



© Matthieu Juncker

Objectif 1 : Collecter les informations



4 067

Fiches de pêche
intégrées au Méta-
InfoCentre pour 2021



4

Fiches
de pêche

améliorées (vivaneau, crabe de
palétuvier, perroquet à bosse,
holothurie)



2

bilans
statistiques
réalisés



© Matthieu Juncker

► Bilan 2021 de la pêche professionnelle côtière

► Les chiffres clés



447

pêcheurs

- 398 embarqués
- 49 à pied



404

navires

- Taille : 69 % < 6 mètres
- Matériaux : 81 % en aluminium



73

kg
par jour de mer



Chiffre d'affaires
599 Millions F



Volume
832 tonnes

- Poisson récifo lagonaire : **505** t
- Holothurie : **171,5** t
- Crustacé : **82,6** t
- Poisson profond : **29,1** t
- Poisson du large : **25,5** t
- Mollusque : **18,3** t



Effort de pêche
12 060
jours de mer
par 212 pêcheurs

Captures annuelles moyennes



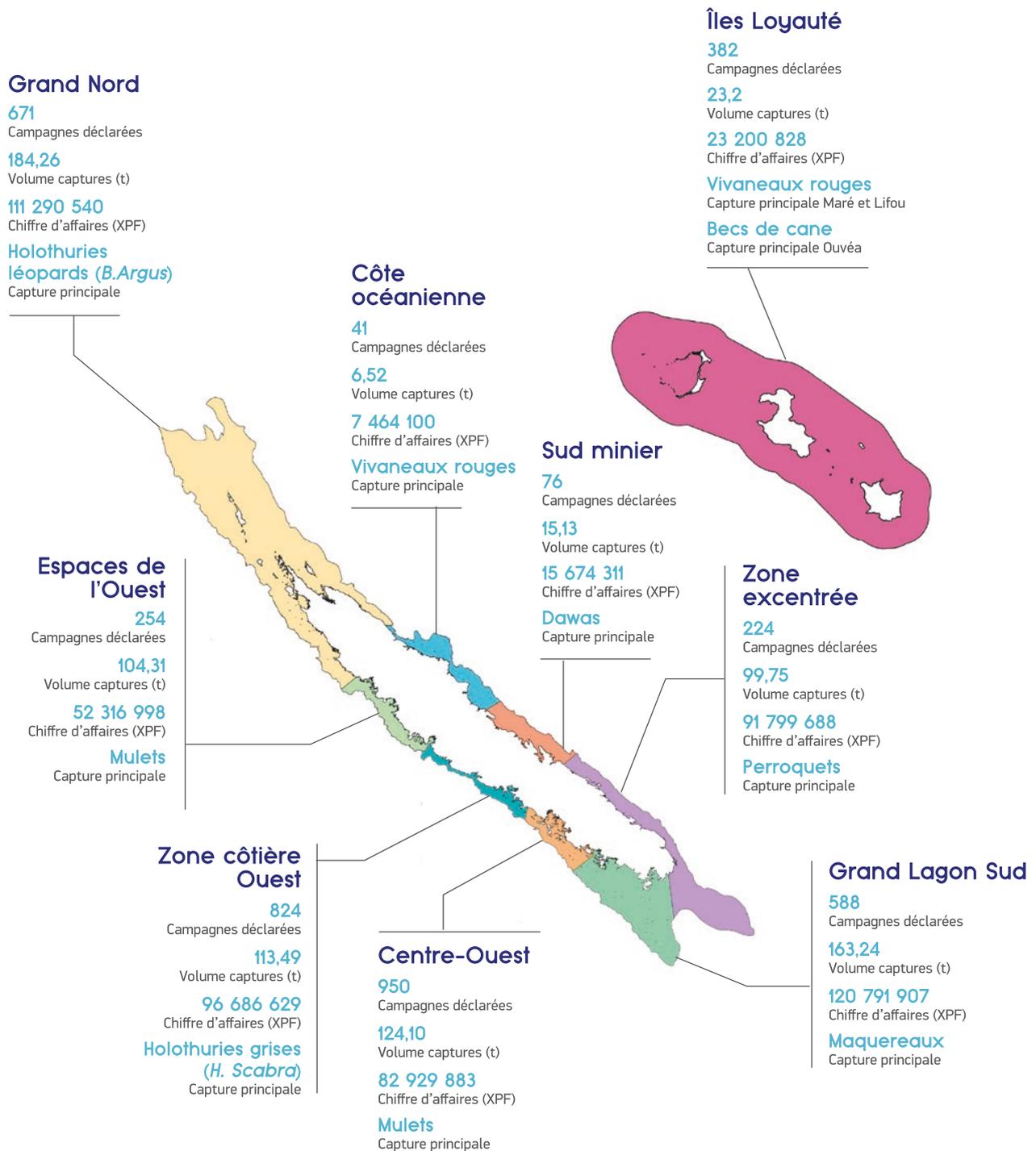
3 041 kg
par pêcheur



- province des Îles Loyauté : **643** kg par pêcheur
- province Nord : **2 248** kg par pêcheur
- province Sud : **5 125** kg par pêcheur

► Représentation graphique

La carte représente les données issues des fiches de pêche agrégées et spatialisées en 9 grands espaces géographiques permettant une représentation standard à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.



Le Méta InfoCentre (MIC), outil informatique développé pour l'OPC pour centraliser et analyser les informations sur la pêche, offre une grande flexibilité dans la production d'indicateurs "à la carte" apportant une vision large de l'activité de la pêche côtière professionnelle sur le territoire, tout en constituant un outil d'aide à la gestion fine à plus petite échelle.



Extraits du bilan statistique annuel

www.technopole.nc

► Amélioration des données géographiques déclarées lors des campagnes de pêche

► Contexte

A ce jour, le zonage de référence associé aux données déclarées par les pêcheurs professionnels via les fiches de pêche varie d'une province à l'autre et ne permet donc pas d'obtenir une interprétation standardisée des données. De plus, l'unité de renseignement est relativement imprécise et variable puisqu'elle se limite à un carroyage de 2500 km² en province Sud, à l'échelle pseudo-communale en province Nord et à un découpage variable en province des îles Loyauté.

► Objectif 1

Homogénéiser et augmenter la précision du mode de collecte de la donnée géographique à l'échelle du territoire via les fiches de pêche professionnelles.

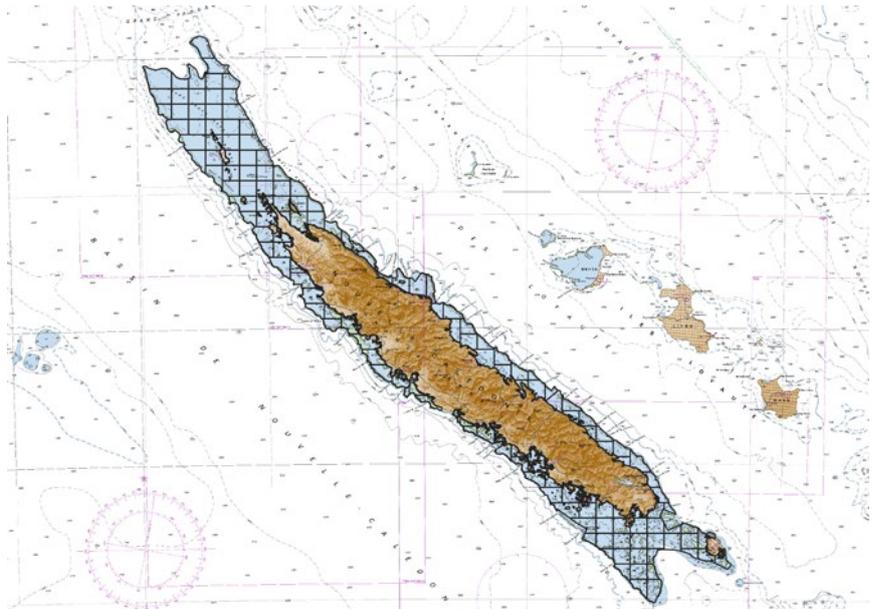
MÉTHODE

Pour assurer une continuité à partir des données spatiales historiques, le carroyage pays retenu, désormais appliqué à l'ensemble des fiches de pêche provinciales, correspond à un maillage de 12 km x 12 km de côté, ce qui permet d'améliorer la précision de la donnée de 4 fois, tout en gardant une confidentialité des zones de pêche pour les pêcheurs.

PERSPECTIVES

Le nouveau carroyage permettra de mieux spatialiser l'effort à l'échelle des bassins de production et de mieux valoriser la donnée géographique par type d'habitat récifo-lagonaire exploité. Un carroyage du même type sera développé avec la province des îles Loyauté, en lien avec les pêcheurs professionnels et la province.

> NOUVEAU CARROYAGE STANDARDISÉ APPLICABLE DÈS 2023 POUR L'ENSEMBLE DES FICHES

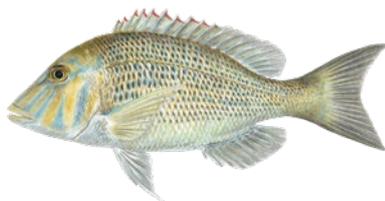


► Objectif 2

Mettre en place une méthodologie pour améliorer la visualisation cartographique des captures déclarées par espèce et la répartition de l'effort de pêche.

MÉTHODE

Les données de pêche déclarées sont réattribuées à l'habitat de vie et à la bathymétrie de pêche de chaque espèce et engin. Cette méthode a été développée et validée pour 3 espèces en province Sud :



Bec de cane
(*Lethrinus nebulosus*)



Holothurie tété blanc
(*Holothuria fuscogilva*)



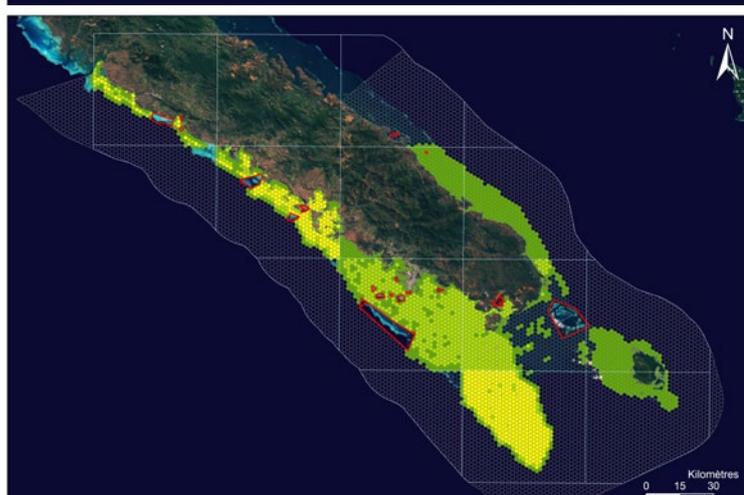
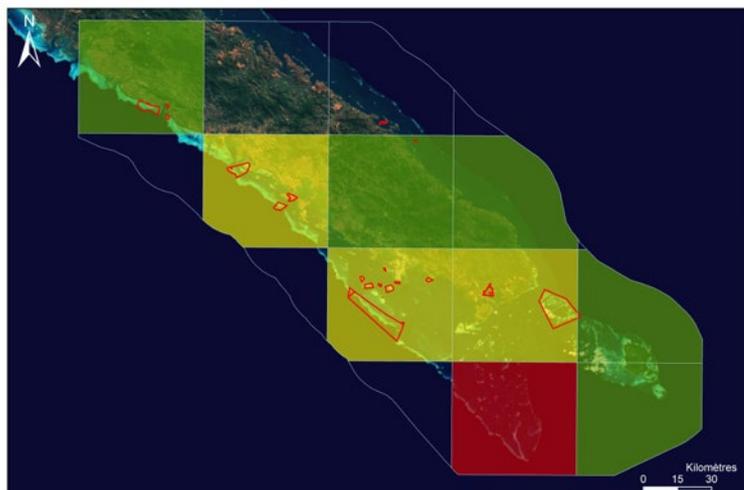
Perroquet à bosse
(*Bolbometopon muricatum*)

© CPS, Les Hata, Rachel Oshea

RÉSULTATS

Exemple : à partir de la représentation classique des données de 2021 du bec de cane pêché à la ligne (1), les captures sont réattribuées en fonction des habitats et de la bathymétrie ciblés par la pêche (2). Puis, une matrice de mailles hexagonales est superposée et les captures sont réattribuées spatialement à chaque cellule, proportionnellement à la surface des zones potentielles de pêche qu'elle contient (3).

> CAPTURES DÉCLARÉES DE BEC DE CANE (LIGNE)



PERSPECTIVES

Les travaux portant sur les 3 espèces testées en province Sud seront réalisés en province Nord par l'OPC en 2023. En complément, ce travail sera étendu à trois nouvelles espèces à identifier. Les couches créées seront valorisées sous la forme d'un atlas cartographique.

Objectif 2 : améliorer les connaissances



36 sessions d'échantillonnage et 132 débarquements (depuis 2020)



Tailles à maturité sexuelle identifiées pour **8** espèces (4 espèces de poissons et 4 espèces d'holothuries)



12 190 poissons pesés et mesurés (depuis 2020)



Ratios de transformation identifiés pour **9** espèces d'holothuries

► Retours d'expérience et perspectives des trois premières années de suivis biologiques à Nouméa

► Objectif

Suivre et coordonner l'évolution des paramètres biologiques, tels que la taille et le poids des espèces de poissons côtiers et de crustacés débarqués.

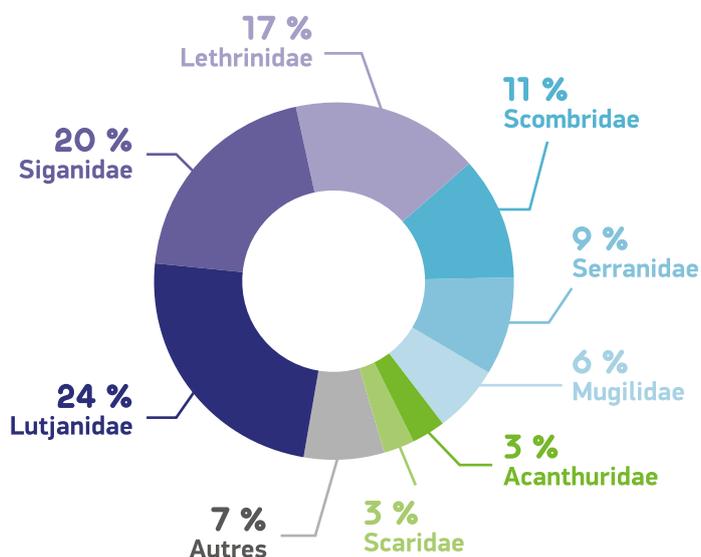
► Méthodologie

L'équipe de l'OPC, en partenariat avec 6 pêcheurs du marché de Port-Moselle, réalise des échantillonnages toutes les deux semaines. L'année 2022 représente la troisième année de suivi d'envergure et permet de tirer une première synthèse ainsi que des perspectives pour les années à venir.

► Résultats

Au total, depuis 2020, 12 190 poissons et 175 crustacés ont été mesurés et répartis selon huit familles principales.

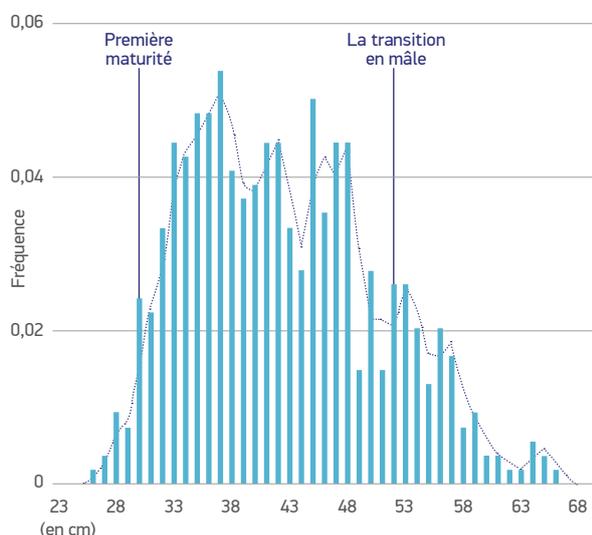
> RÉPARTITION DES ÉCHANTILLONS PAR FAMILLE



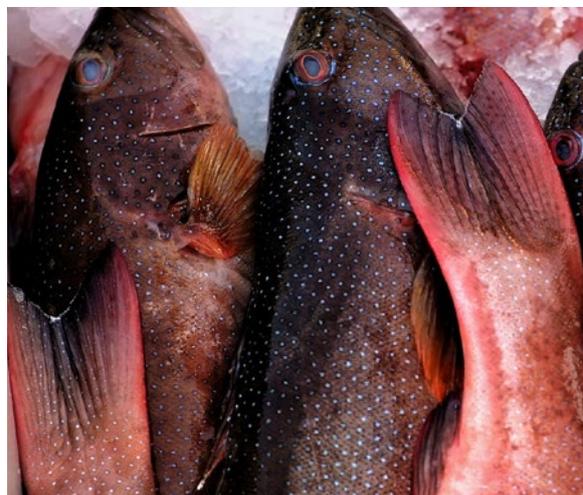
L'observation sur plusieurs années des tailles des animaux pêchés permet de connaître et d'anticiper l'évolution de leurs populations. A titre d'exemple, il a été observé que la structure de taille du rouget de nuit capturé dans le lagon Sud s'est maintenue, suggérant que la ressource supporte bien la forte pression de pêche qu'elle subit. Cette étude a également permis de déterminer la taille à maturité sexuelle de deux espèces : la saumonée (*Plectropomus leopardus*) et le jaunet (*Lutjanus vitta*).

Zoom sur la saumonée

La loche saumonée (*Plectropomus leopardus*) est une espèce très appréciée des calédoniens et particulièrement facile à pêcher en chasse sous-marine. Les volumes déclarés par la pêche professionnelle sont d'environ 20 tonnes/an, et ce chiffre pourrait être multiplié par trois en comptant la pêche non professionnelle. Le prix moyen à la première vente pour cette espèce est en progression puisqu'il a augmenté d'environ 100 F CFP/kg depuis 5 ans.



> STRUCTURE DE TAILLES DE LA SAUMONÉE
(*Plectropomus leopardus*)



Sa période de reproduction s'étend des mois d'octobre à mars, avec un pic en novembre. La taille à première maturité (L50) a été évaluée à 30,13 cm tandis qu'à 52,44 cm, la moitié des femelles ont réalisé leur transition en mâle. La loche saumonée a en effet la particularité d'être une espèce hermaphrodite protogyne, c'est-à-dire qu'elle atteint sa maturité sexuelle femelle pour ensuite devenir mâle quelques années plus tard.

En superposant ces éléments aux structures de tailles mesurées, on note que dans les zones échantillonnées, 5 % les loches saumonées capturées sont immatures, 79 % sont des femelles et 16 % sont des mâles.

► Perspectives

Avec environ 25 espèces ou groupes d'espèces déclarées pêchées à hauteur de 10 tonnes ou plus annuellement par les pêcheurs professionnels, les objectifs en termes de paramètres biologiques à renseigner sont ambitieux. Afin de mieux couvrir les principaux ensembles géographiques et catégories de produits, l'OPC va :

- > amplifier l'échantillonnage au marché de Port-Moselle
- > l'étendre aux foires et événements communaux
- > engager des suivis spécifiques délocalisés sur des espèces à enjeux

D'autre part, les otolithes, qui sont les os de l'oreille interne des poissons prélevés sur les espèces disséquées, pourront être analysés pour connaître l'âge de chaque poisson. Cette donnée corrélée aux résultats précédents est utile pour affiner la gestion des pêches.



Pour plus de détails sur l'ensemble des résultats obtenus :

www.technopole.nc

► Appui à la mise en place d'un Comité Technique Holothurie à l'échelle pays

► Contexte

La pêche des holothuries en Nouvelle-Calédonie pour l'exportation occupe une place importante au sein du tissu social et économique. En 2021, **158 tonnes d'holothuries**, en poids frais, ont été débarquées. 14 espèces sont commercialisables, parmi lesquelles les espèces à tété ont une plus forte valeur économique et représentent environ 50% du chiffre d'affaires de la filière. En 2021, les volumes pêchés, en poids frais, sont estimés à **19 tonnes** pour les tétés noires (*H. whitmaei*) et à **12 tonnes** pour les tétés blanches (*H. fuscogilva*).



© Ginger Soproner

En 2020, les deux espèces d'holothuries à tété ont été inscrites sur la liste de l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Une restriction d'exportation a été mise en place via l'application de quotas à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Cette nouvelle régulation a déclenché une dynamique de structuration de la filière. L'ensemble des acteurs concernés (Collectivités, CAP-NC, Exportateurs, Organisations professionnelles de pêche (FPPCPS et FPPN) et l'OPC) ont ainsi convenu de se regrouper au sein d'un comité technique holothurie pays. Les contours de ce comité sont en voie d'être définis et la mission, le portage, la composition et le plan d'actions seront précisés en 2023.

► Méthode

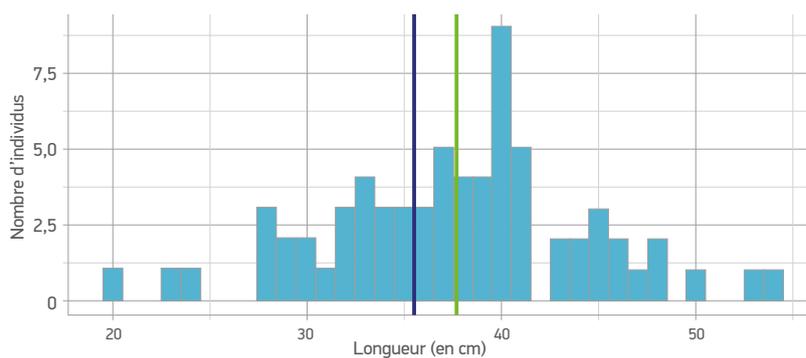
L'OPC a été identifié comme catalyseur pays afin de transmettre une vision claire de la filière. En 2022, les actions prioritaires pour satisfaire aux exigences de la CITES ont été définies et leur mise en œuvre amorcée.

► Résultats et perspectives

> ACTION 1. BILAN DE L'ÉVALUATION DES STOCKS D'HOLOTHURIES POUR 9 SITES PILOTES

Pour chaque zone étudiée, un bilan de l'échantillonnage a été produit en présentant divers paramètres, comme par exemple les habitats échantillonnés ou le bilan des abondances des espèces. Les résultats obtenus pourront alimenter les scénarios de gestion de quotas par zone.

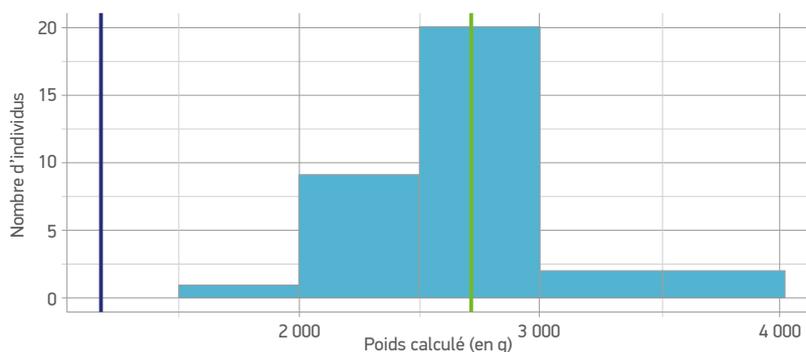
> EXEMPLE DES DONNÉES RÉCOLTÉES POUR LA TÉTÉ BLANCHE (*H. FUSCOGILVA*)



Longueur moyenne
37,7 cm

Taille réglementaire
35 cm

Pourcentage de tailles légales
65,2 %



Poids moyen
2 854 g

Poids à maturité
1 175 g

Pourcentage d'individus féconds
100 %

Morphométrie (n = 69)



> ACTION 2. MISE À JOUR DES RATIOS DE TRANSFORMATION DE POIDS ET DE TAILLE

Les holothuries étant exportées séchées, il est primordial de connaître les ratios de conversion entre les différentes étapes de transformation pour passer de l'état frais à l'état séché de qualité export. Les pertes en poids et en taille ont été quantifiées et les ratios de conversion actualisés pour neuf espèces. Chaque holothurie a été suivie individuellement du milieu naturel à son exportation à l'aide de tags. 13 campagnes en mer ont été nécessaires pour réaliser ce travail sur environ 900 holothuries. En 2023, un abaque sera produit et distribué à l'ensemble des partenaires concernés.

> ACTION 3. DÉVELOPPEMENT D'INDICATEURS À PARTIR DES LOTS EXPORTÉS

À l'initiative des exportateurs, chaque lot de chaque espèce exportée est dénombré. L'objectif consiste à définir un poids moyen par espèce à l'état sec de qualité export ainsi que d'établir un nombre maximal d'holothurie par sac sur une base standardisée. Il a été acté que cette action est désormais essentielle et devra être pérennisée. Les données sont transmises à l'OPC.

► Estimation des volumes de la pêche non professionnelle en zone rurale : projet USAGE

► Contexte

En Nouvelle-Calédonie, la pêche non professionnelle est une pratique courante et essentielle sur le plan social et alimentaire en zone rurale. Les données de consommation indiquent qu'elle serait à l'origine de la majorité des captures. À l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, il est estimé que 85 % des captures de produits marins proviennent de ces types de pêche. Malgré cette importance, les données concernant la pêche non professionnelle font cependant défaut.

Partant de ce constat, le projet USAGE, financé par l'IFRECOR et déployé par l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité, a vu le jour en 2020.

► Objectifs

- > Effectuer une première caractérisation de la pêche non professionnelle calédonienne sur trois sites pilotes
- > Développer une méthodologie répliquable à l'ensemble des communes de Nouvelle-Calédonie

► Méthode

2 types d'enquêtes terrain ont été réalisées : sur la pêche « quotidienne » auprès de 252 pêcheurs non professionnels réguliers, et sur la pêche « événementielle » auprès de 39 responsables et participants clefs des événements. L'OPC a fourni un appui technique pour les 3 communes pilotes : Thio, Touho et Lifou.

► Résultats

Sur les trois communes enquêtées :

- > Les prélèvements de la pêche non professionnelle sont nettement plus importants que ceux de la pêche professionnelle (10 à 100 fois supérieurs)
- > La pêche non professionnelle cible principalement les poissons du lagon, avec des espèces différentes d'une commune à l'autre
- > Environ 50 à 60 % des prises sont dédiées à l'autoconsommation, 30 à 40 % à la vente et 2 à 9 % aux dons et à la coutume
- > Les événements consommant le plus de produits de la mer sont les mariages et les deuils coutumiers



Une synthèse des résultats rédigée par l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité est consultable ici :

www.cen.nc

► Perspectives

Les données obtenues sur ces trois sites pilotes seront valorisées par l'OPC pour compléter les données de la pêche professionnelle sur les 3 communes. La méthodologie d'enquête validée par cette étude sera transférée à l'OPC puis optimisée pour son déploiement aux autres communes.

► Calendrier

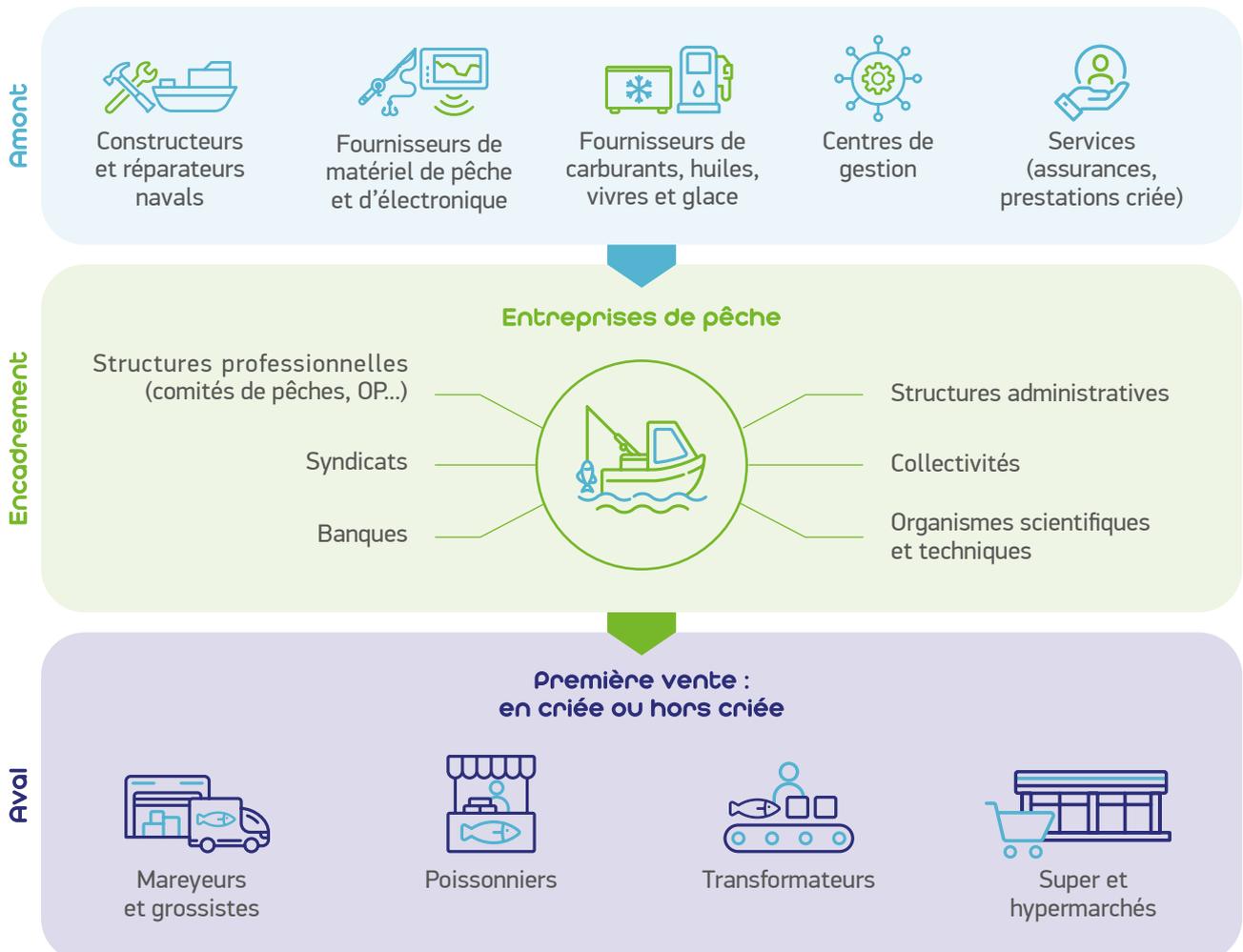


► Le réel poids économique de la pêche professionnelle côtière

► Contexte

La filière de la pêche côtière est en général uniquement décrite par le nombre de pêcheurs professionnels et le chiffre d'affaires global lié à la première vente des produits de leur pêche. Cette description est très parcellaire car elle ne tient pas compte, entre autres, des impacts socio-économiques indirects sur les maillons amont et aval.

> SCHÉMA DES MAILLONS DE LA FILIÈRE



Source : CIDPMEM 60-40 ; 2019

► Objectifs

Documenter de façon complète et précise le poids de la pêche professionnelle côtière dans l'économie de la Nouvelle-Calédonie.

► Méthode

En ce qui concerne les impacts directs, des enquêtes seront réalisées auprès des pêcheurs professionnels, répartis par province et par métier, afin d'approfondir et de compléter les données issues des fiches de pêche, en particulier sur l'autoconsommation et la main d'œuvre. La part des achats de biens et services réalisés par les pêcheurs auprès de fournisseurs locaux et la liste de leurs principaux clients servira à estimer les impacts indirects de la filière. Enfin, les données de l'ISEE serviront à évaluer le nombre d'emplois bénéficiant de la richesse économique générée lorsqu'un emploi direct est créé au sein de la pêche côtière.

Les cabinets VertigoLab et Bioecko ont été retenus pour réaliser ce travail.

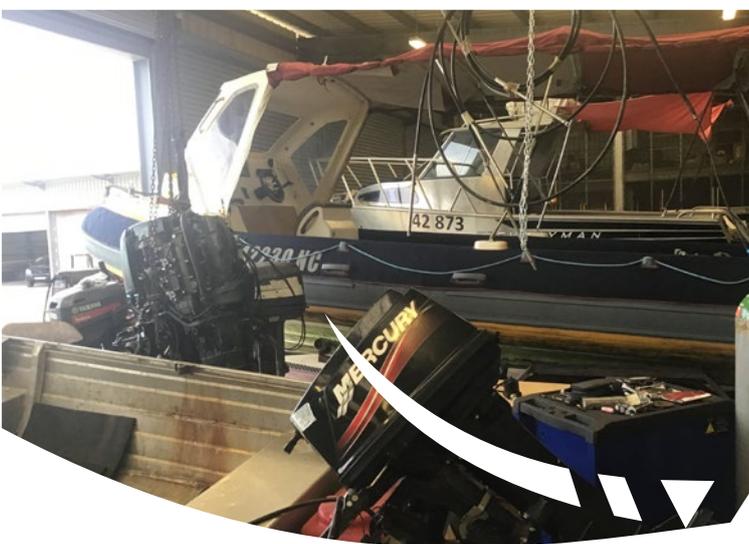
► Calendrier



© Matthieu Juncker



© Cap-NC



© Luen Lopue



> DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX INDICATEURS POUR LA GESTION

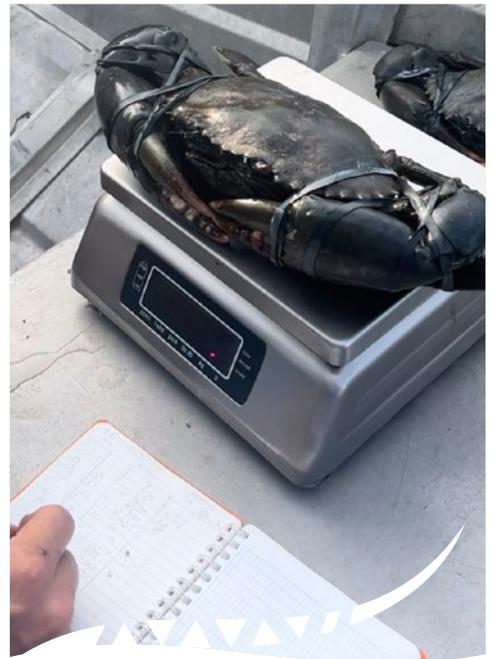
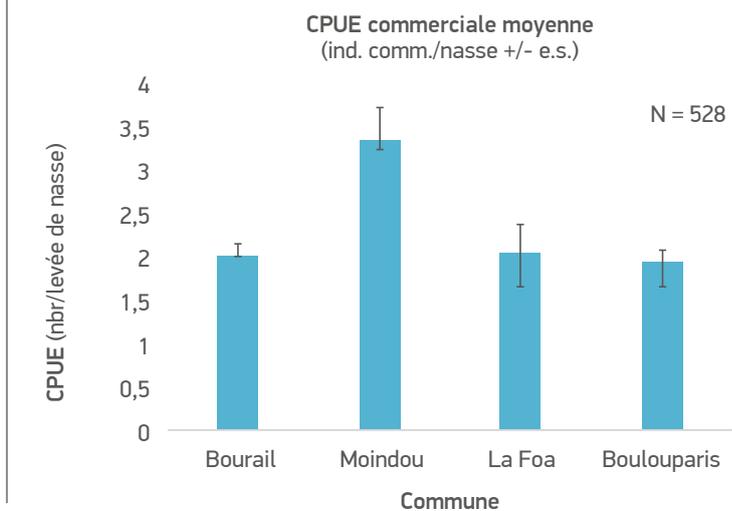
Pour les crabes de palétuvier en province Sud, un programme de suivi embarqué a été initié avec 9 pêcheurs répartis en quatre bassins de production de Tomo à Bourail. Structuré en trois périodes, il vise à renseigner précisément le nombre et la durée d'immersion des nasses, les rendements (CPUE), les structures de taille, les poids moyens et le sex-ratio des captures.

Il est ainsi possible de comparer les différents rendements des bassins de production et d'évaluer si dans certaines zones la pression de pêche est adaptée à l'état de la ressource.



© Matthieu Juncker

> RENDEMENTS DÉTAILLÉS PAR BASSIN DE PRODUCTION (2022)



© Yvy Dombal



Pour les vivaneaux, des premiers suivis embarqués ont permis d'estimer les CPUE en kg/heure/moulinet électrique pour plusieurs zones de pêche et de renseigner systématiquement les structures de tailles des captures.

Une gestion de la pêche de vivaneaux rouges a été proposée lors d'un atelier regroupant les pêcheurs et les gestionnaires de la province Nord.

► Perspectives

La fiche de pêche spécifique crabe sera systématisée en 2023 en province Sud avec une intégration des données au Meta InfoCentre à partir de 2024. Pour les vivaneaux, la détermination des tailles à maturité sexuelle est une priorité pour 2023.

Les actions menées dans une collectivité mériteront d'être étendues aux autres, pour coordonner et mutualiser les efforts de gestion à l'échelle pays.

Objectif 3 : Informer et animer



18 apparitions médias
(presse, radio, TV)



25 présentations officielles



2 participations aux événements locaux



8 livrables et rapports techniques produits

► L'OPC augmente sa visibilité

► Objectifs

- > Faire connaître et reconnaître l'Observatoire des pêches côtières
- > Restituer les résultats de ses activités
- > Participer à consolider une vision de la pêche côtière à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, pour gérer les ressources de manière durable
- > Participer à documenter la place économique, sociale et culturelle de cette filière en Nouvelle-Calédonie

► Méthode

2022 a été l'occasion pour l'OPC de démultiplier les actions de communication concernant les différents projets menés. Tout au long de l'année, des restitutions ont eu lieu lors de rencontres stratégiques au sein des collectivités, d'événements internationaux ainsi que lors des assemblées générales de certaines organisations professionnelles.

Plusieurs capsules radio ont permis de mieux exposer les enjeux et les priorités de la gestion de la pêche côtière. Une apparition au JT de NC 1ère le 14 novembre 2022 fut également l'occasion pour l'OPC de présenter ses missions au grand public.



la1ere.francetvinfo.fr

► Une participation active aux événements locaux

► Contexte

En Nouvelle-Calédonie, de nombreux événements communaux, fêtes ou concours de pêche, centralisent des produits de la mer. Les prélèvements sont rarement quantifiés par les organisateurs.

► Objectifs

- > Estimer les quantités prélevées pour ces événements, issues de la pêche professionnelle et non professionnelle
- > Collecter de la donnée biologique à moindre coût
- > Echanger et communiquer avec le public sur les missions et actions de l'OPC

► Méthode

En accord avec les organisateurs de l'évènement, l'OPC installe un espace pour l'échantillonnage à proximité de la zone de vente des produits de la mer. Les poissons sont posés sur un ichtyomètre ou sur un tapis de mesure et une photo est prise pour chaque individu. Les photos sont ensuite centralisées sur l'application Market Survey développée par la CPS. Grâce à une intelligence artificielle, on peut déterminer l'espèce, la longueur à la fourche, et le poids de chaque individu et donc les volumes prélevés.

► Résultats

L'OPC a pris part à deux événements en fin d'année 2022 :

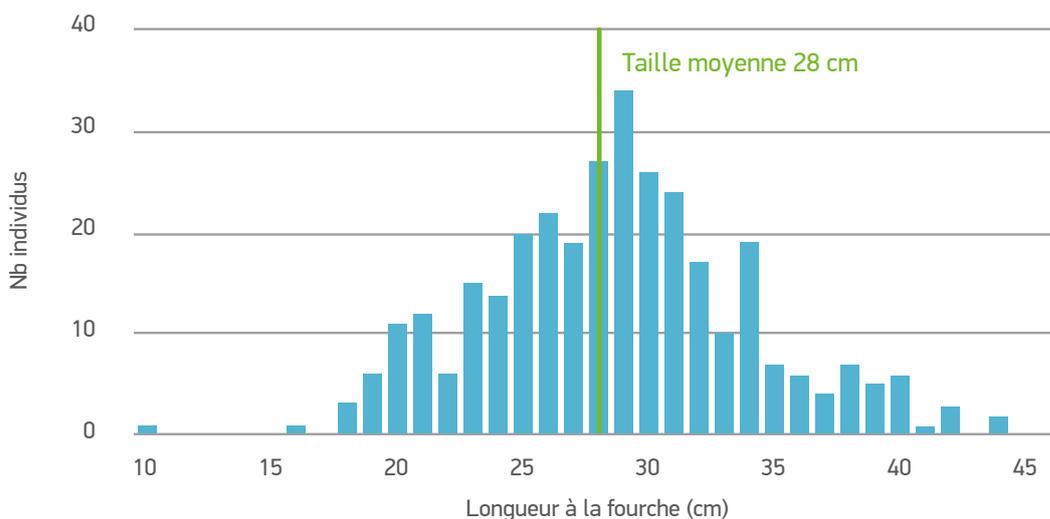
> FÊTE DU BOSSU DORÉ À MOINDOU

Cette 26^e édition a réuni 150 pêcheurs non professionnels (46 équipages) le 21 novembre 2022. Environ 189 kg de bossu doré (*Lethrinus atkinsoni*) ont été prélevés durant cette journée, soit 328 individus mesurés. La distribution des tailles est répartie sur une large gamme allant de 10 à 44 cm.



© ADECAL Technopole

> STRUCTURE DE TAILLE (tapis CPS) - *Lethrinus atkinsoni* (N=328)

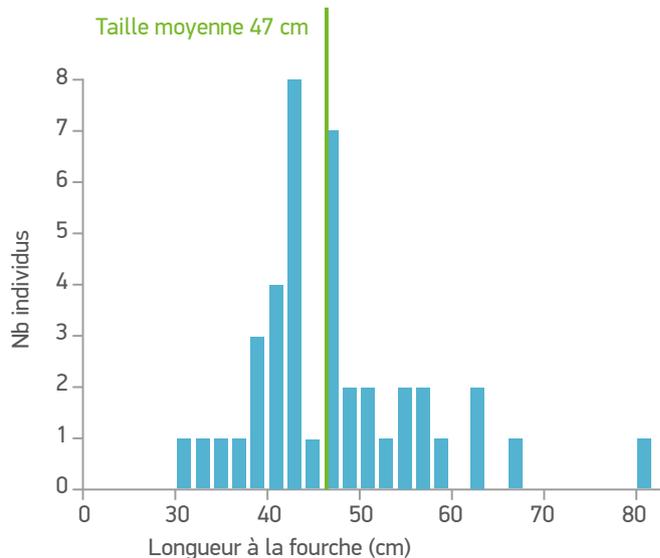


> FÊTE DU WAJUYU (VIVANEAU) À MARÉ

Cette édition, qui s'est déroulée du 11 au 14 novembre 2022, a permis de réaliser les mesures de débarquements de l'ensemble des vivaneaux de la foire, soit 152 poissons profonds pour 182 kg. Les prises sont principalement composées à 45% de vivaneau flamme (*Etelis coruscans*), 33% de vivaneau chien rouge (*Etelis boweni*) et 12% de vivaneau chien rouge pygmée (*Etelis carbunculus*).

Ces participations, outre la collecte de données, permettent à l'OPC de partager des moments conviviaux avec les pêcheurs et le grand public, et d'ancrer encore davantage l'Observatoire dans le paysage local.

> STRUCTURE DE TAILLE - VIVANEUX FLAMME, *Etelis coruscans* (N=41)



© ADECAL Technopole



► Perspectives

Les deux événements suivis ont permis de tester la faisabilité de la méthodologie. L'objectif en 2023 est de participer à davantage d'événements afin d'identifier les plus pertinents pour un suivi en routine dès 2024.

► L'OPC planche sur les conditions de durabilité de la pêche côtière

► Contexte et objectifs

Les assises de la pêche ont été organisées à La Foa les 15 et 16 novembre 2022. Ces deux journées d'échanges entre professionnels du secteur ont permis d'éclairer et de compléter des travaux réalisés en amont sur les enjeux et grands objectifs de la filière. L'OPC a été sollicité pour copiloter la thématique relative à l'exploitation durable des ressources.

► Méthode

Des ateliers ont été organisés au cours du second semestre 2022 avec des représentants des organisations professionnelles, le pôle pêche de la CAP-NC, les services techniques compétents des 4 collectivités ainsi que les acteurs scientifiques et techniques actifs dans ce domaine.

Ces séquences de travail avaient pour but premier de définir et prioriser les objectifs stratégiques et opérationnels pour assurer et maintenir la durabilité de la pêche côtière. Les participants se sont ensuite accordés sur les actions à conduire, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, les pilotes et les cibles visées à 2, 5 et 10 ans.

C'est au total 4 ateliers collectifs regroupant 49 personnes et 123 contributions hors ateliers qui ont permis d'établir une ébauche de feuille de route, qui a alimenté les discussions des Assises.



© CAP-NC

► Résultats

Pour assurer et maintenir la durabilité de la pêche côtière, 4 objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels, doivent être poursuivis :

OS1

Disposer des connaissances sur les ressources et leurs milieux nécessaires à la gestion des pêches

OOA : Constituer et mobiliser un réseau d'expertises (sciences halieutiques ; de l'environnement, sociales, juridiques)

OOB : Formuler et accompagner les besoins partagés d'acquisition de connaissances

OS2

Connaître finement l'activité de pêche

OOA : Améliorer la collecte et la qualité des données déclaratives de la pêche professionnelle

OOB : Dresser le panorama de la pêche non professionnelle

OOC : Disposer d'un réseau pérenne de collecte des données dépendantes de la pêche et non couverte par les dispositifs déclaratifs provinciaux

OOD : Produire des analyses et des recommandations consolidées à l'échelle pays

OS3

Mettre en adéquation l'activité de pêche et les capacités des ressources et des milieux

OOA : Encourager les approches locales de gestion par pêcherie / ressources (spécifiques)

OOB : Assurer une cohérence pays dans les décisions concernant le secteur pêche

OOC : Promouvoir et développer des pratiques de pêche responsables

OS4

Assurer l'existence des outils et des financements nécessaires pour une pêche durable

OOA : Mettre en place un fond dédié à l'acquisition de connaissances

OOB : Pérenniser l'Observatoire des Pêches Côtières

► Développement d'une application mobile ludique et participative !

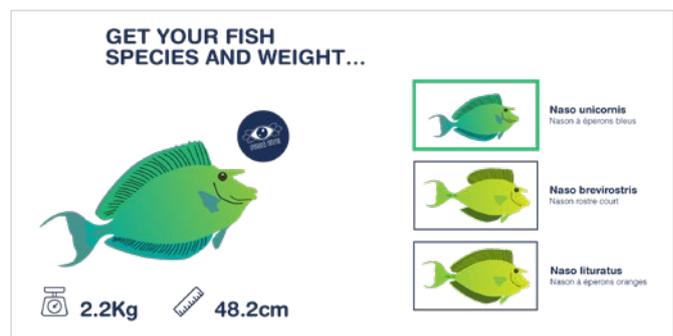


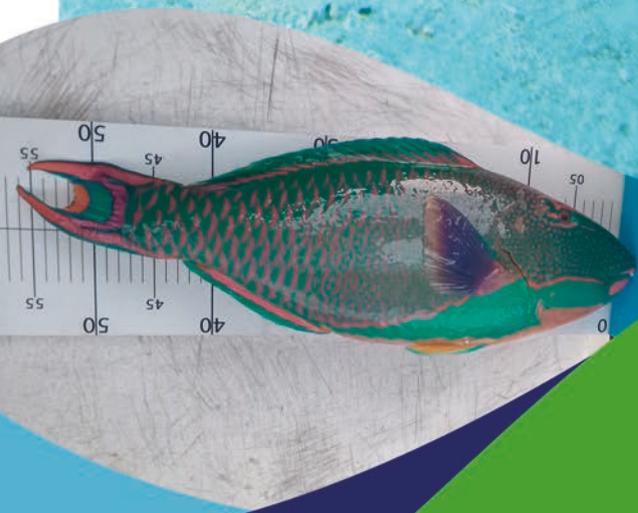
En 2023, l'OPC a soumis un projet à l'Ocean hackathon, compétition internationale portant sur le **développement numérique de solution novatrice en lien avec le domaine des océans**.

Dans le cadre de ce challenge, l'OPC, entouré d'une équipe de 3 hackers, a imaginé un concept d'application mobile **ludique et participative** visant à renseigner la **nature des captures de la pêche non professionnelle**. L'idée étant que les pêcheurs puissent partager les images de leurs captures à leur communauté tout en renseignant certains éléments essentiels pour la gestion des pêches comme la provenance, l'espèce, la taille et le poids.

Le concept est très simple : une fois le coup de pêche terminé, les pêcheurs n'ont qu'à prendre une photo de leurs prises avec l'application. Cela permet, via intelligence artificielle, de renseigner automatiquement l'espèce capturée, la taille et le poids. En contrepartie, l'application permet de garder en mémoire les statistiques de pêche du pêcheur et renseigne sur le respect de la réglementation, l'atteinte du quota de plaisance ainsi que des risques de gratte associés à l'espèce. Les captures du pêcheur pourront également être mises en relation avec l'ensemble de la communauté connectée, ce qui le positionnera en termes de qualité des captures, favorisant et mettant en valeur les pêcheurs responsables qui pourront recevoir des bons cadeaux chez leurs fournisseurs préférés.

L'application est en développement et 2023 servira d'année test avec un panel de pêcheurs volontaires !





OBSERVATOIRE
DES PÊCHES CÔTIÈRES
NOUVELLE-CALÉDONIE

rapport
d'activité 2022

ADECAL Technopole | Immeuble Fonbonne – 2^e étage | 15 rue Charles de Verneilh, Quartier Latin
BP 2384 - 98846 Nouméa Cedex | Tel : +687 24 90 77 | adecal@adecal.nc | www.technopole.nc | www.protege.spc.int